

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 7 février 2023, à compter de 20h00.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères Valérie Beurivage Vincent, Mylène Gauthier, Messieurs les conseillers Daniel Jacques, Claude Lacasse, Bruno Napert, et formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

**Absence motivée :** Monsieur Ghislain Beaugard.

Madame Anne Beauchemin, directrice générale et greffière-trésorière, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20h00.

2023-02-13

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Mylène Gauthier, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 17 janvier 2023 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) Dépôt de documents ;
    - i) Démission de la directrice générale et greffière-trésorière – Dépôt de lettre – Adoption
    - ii) Constats d'infraction émis entre 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2022
    - iii) Rapport sur la Gestion contractuelle pour l'année 2022
    - iv) Rapport sur les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et ayant une dépense totale dépassant 25 000 \$ pour 2022
    - v) CÉVIMEC-BTF – Rapport des activités effectuées en 2022 (consultation sur place)
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
  - a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - a) Rapport du représentant
- 9- ENVIRONNEMENT
  - a) Rapport du représentant
- 10- CULTURE ET PATRIMOINE
  - a) Rapport du représentant

11- LOISIRS

- a) Rapport du représentant

12- AUTRES DOSSIERS

13- CORRESPONDANCE

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE**

**3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2023-02-14**

Il est proposé par la conseillère Valérie Beurivage Vincent, appuyée par la conseillère Mylène Gauthier et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- a) La directrice générale mentionne que tout s'est bien déroulé tant qu'aux décisions du conseil du mois dernier.

- b) Lecture et adoption des comptes

**2023-02-15**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer du 18 janvier au 7 février 2023 au montant de 178 849.16\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Valérie Beurivage Vincent, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**QUE** la liste des comptes en date du 18 janvier au 7 février 2023 au montant de 178 849.16\$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

- c) Dépôt de documents :

- i) **Démission de la directrice générale et greffière-trésorière – Dépôt de lettre – Adoption**

**2023-02-16**

**CONSIDÉRANT** la lettre de démission de la directrice générale et greffière-trésorière Anne Beauchemin remise à monsieur le maire et déposée au conseil municipal le 17 janvier 2023 annonçant son départ en date du 16 février 2023 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyée par la conseillère Valérie Beurivage Vincent et unanimement résolu :

**D'ACCEPTER** la démission de la directrice générale et greffière-trésorière Anne Beauchemin tel que sa lettre de démission remise le 17 janvier 2023 annonçant son départ en date du 16 février 2023 ;

**ADOPTÉE**

**5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

- a) Rapport du représentant

Le conseiller Claude Lacasse mentionne que la Municipalité a reçu la génératrice afin de répondre aux mesures d'urgences. L'installation se fera aux cours des prochaines semaines.

## **6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Daniel Jacques mentionne que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (RIPRSL) nous a fait part du bilan des constats d'infractions émis entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2022 sur le territoire de la Municipalité de Calixa-Lavallée. Le nombre total de constats émis durant cette période pour différents types d'infractions sont : 25 constats pour la vitesse et 1 arrêt obligatoire.

## **7- VOIRIE ET AQUEDUC**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Ghislain Beauregard étant absent, on mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

## **8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

## **9- ENVIRONNEMENT**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Claude Lacasse mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

## **10- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport du représentant**

La conseillère Valérie Beaurivage Vincent mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

## **11- LOISIRS**

### **a) Rapport du représentant**

La conseillère Mylène Gauthier mentionne que la patinoire est ouverte à la population.

## **12- AUTRES DOSSIERS**

Aucun dossier en particulier.

## **13- CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance en particulier.

## **14- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public. Aucune personne n'est présente

## **15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2023-02-17**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Daniel Jacques, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h15.

**ADOPTÉE**

-----  
Daniel Plouffe  
Maire

-----  
Anne Beauchemin  
Directrice générale et Greffière-trésorière

L'assemblée est close.

*Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Daniel Plouffe  
Maire

Je, Anne Beauchemin, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Anne Beauchemin  
Directrice générale et greffière-trésorière